

Couvent Levat : un avenir en question

Le 11 juillet, l'association Levat présentait son projet de reprise, et ses inquiétudes, sur l'avenir de l'ancien Couvent de la Belle de Mai

Jamais peut-être le Couvent Levat n'avait autant fait parler de lui. Certainement pas entre 1849 et 2016, quand le lieu était occupé par les « Sœurs victimes du sacré cœur de Jésus ». Mais depuis quelques mois, de nombreuses interrogations sur le futur de ce poumon vert et culturel de la Belle de Mai agitent associations, artistes et usagers. Les conventions d'occupation temporaire des deux associations qui gèrent actuellement le lieu – Juxtapoz et L'Hydre (pour la partie jardins) – se terminent fin 2026. La nouvelle association Levat s'est positionnée pour reprendre la gestion du lieu, mais la Ville de Marseille souhaite passer par un appel à manifestation d'intérêt, qui devrait être publié cet été.

« Un bien commun pour le quartier »

Rendez-vous était donné

ce samedi 11 juillet, en fin de journée, sous les figuiers du couvent. L'association Levat y invitait presse et habitants de la Belle de Mai pour présenter son projet de reprise. Depuis janvier 2025 de nombreuses associations, et des habitants se sont réunis pour écrire un nouvel avenir pour le Couvent. Ce travail a donné naissance à l'association Levat en décembre 2025. Une association qui revendique aujourd'hui 18 organisations socio-culturelles, des collectifs et une centaine d'habitants du quartier.

Elle entend faire de ce lieu un « *bien commun* », plus ouvert sur son quartier. Le bâtiment du Couvent, qui est aujourd'hui fermé au public et occupé par des artistes, devrait s'ouvrir aux habitants de la Belle de Mai, avec un rez-de-chaussée accessible, une cuisine partagée, et une salle des fêtes. Selon l'association, pas question pour autant de déloger les artistes déjà installés : « *Il faudra trouver de la place pour les artistes, certains lieux du site sont peu exploités et pourront les accueillir* ».

Même son de cloche pour

la programmation culturelle estivale, aujourd'hui gérée par l'association Juxtapoz : « *On ne veut pas effacer ce qui a été fait, mais faire de la place au reste* ». Le reste, c'est une « *programmation plus inclusive, portée par toutes les associations, les habitants, et pas seulement par un seul programmeur* ». De quoi faire venir les habitants du quartier qui aujourd'hui « *ne se sentent pas légitimes* » à passer les portes du couvent.

Un A.M.I. et des doutes

Sauf que cet élan collectif se retrouve aujourd'hui face à un plusieurs défis. D'abord l'association Juxtapoz, qui avait annoncé sa volonté de ne pas reconduire sa convention d'occupation temporaire, a fait machine arrière, et souhaite désormais poursuivre l'aventure. Et la Ville de Marseille, qui, selon l'association, avait « *encouragé* » ce travail collectif, entend aujourd'hui passer par un appel à manifestation d'intérêt. Un choix que la Ville explique sur le plan juridique, puisqu'elle souhaite que le jardin, aujourd'hui propriété privée de

la personne publique, devienne public. Des arguments juridiques que conteste l'association Levat, qui considère que des dérogations sont possibles.

Une autre crainte agite les membres de l'association.

Juxtapoz s'embourbe dans la presse

Quelques heures avant cette conférence de presse, Marsactu publiait un article sur l'avenir du Couvent. Un article qui donnait notamment la parole à Karine Terlizzi, directrice de l'association Juxtapoz. Face aux critiques que lui fait l'association Levat, elle « *concède* » qu'« *à la base, [il n'y avait] pas de volonté d'intégrer les habitants du quartier* ». Plus loin, quand on lui reproche le manque de diversité au Couvent, elle répond : « *On ne va pas s'excuser d'être des blancs. On embauche sur des compétences, pas au faciès. Si on nous attaque sur ça, c'est du racisme.* » Aïe. NS.

Avec la mise en concurrence, d'autres opérateurs pourraient entrer dans la course, notamment des spécialistes dans la gestion des tiers-lieux. Si Yes We Camp a fait savoir qu'elle ne s'impliquerait pas dans ce dossier, d'autres structures, plus lointaines, voire plus parisiennes, pourraient le faire, s'inquiète-t-on à la Belle de Mai.

NICOLAS SANTUCCI